

## Les relations fiscales franco-suisse

**Direction du séminaire** **Daniel de Vries Reilingh** Dr. en droit, Avocat, LL.M., Expert fiscal diplômé, associé de l'Etude d'avocats et de notaires KGG & Associés à Neuchâtel, membre de la direction de l'ISIS

**Objectif / contenu** Le séminaire traite de la fiscalité internationale entre la France et la Suisse, tant en matière d'impôts directs qu'en matière d'impôts sur les successions. Les enjeux pour le contribuable sont illustrés, notamment au moyen d'exemples tirés de la pratique et de la jurisprudence. Après une introduction donnant un aperçu général des relations fiscales franco-suisse, l'imposition des travailleurs frontaliers et internationaux est étudiée. La planification successorale franco-suisse dans un nouveau contexte et la fiscalité immobilière franco-suisse, y compris les derniers développements jurisprudentiels, sont présentées. L'impact de BEPS sur les relations fiscales franco-suisse et, enfin, l'échange de renseignements (et les derniers arrêts rendus par les tribunaux) seront également abordés.

**Public cible** Avocats, notaires, fiduciaires, conseillers fiscaux « in house », responsables RH, académiciens du droit fiscal. Le séminaire s'adresse à un public disposant déjà de bonnes connaissances du droit fiscal.

**Méthodologie** Des spécialistes expérimentés présenteront la problématique sur la base de cas pratiques. Les solutions proposées aux participants seront présentées lors du séminaire et remises par écrit dans la documentation.

**Langue du séminaire** Français

## Thèmes et conférenciers

### Aperçu général des relations franco-suisse et évolutions récentes

Rappel des principes et évolutions récentes et thématiques particulières en ce qui concerne la France; Perspectives futures.

**Pierre Nikolic** lic. en droit, C.E.S HEC, expert fiscal diplômé, Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales SFI

### Activité lucrative dépendante: modalités d'imposition dans un contexte franco-suisse; Actualités législatives et jurisprudentielles / Questions choisies

Assujettissement: travailleur à l'international / frontalier / semainier; Modalités d'imposition: assiette, taux, rectification de l'impôt source, statut de quasi-résident; Bonus, participations en cas de situations transfrontalières.

**Charlotte Climonet** Directrice des affaires juridiques, Administration fiscale cantonale Genève

**Maud Guilleminot** Conseillère fiscale, Administration fiscale cantonale Genève

### Planification successorale dans un cadre franco-suisse

Incidences de la dénonciation de la convention; Rappel des règles françaises et suisses de droit interne; Structuration patrimoniale; Règlement européen sur les successions; Incidences civiles de droit successoral.

**Entela Gintzburger et Olivier Desmartin** Wealth & Tax Planing, Bank Julius Baer & Co Ltd

### La fiscalité immobilière dans le cadre franco-suisse

Règles régissant la fiscalité immobilière franco-suisse: droit interne et conventionnel; Développements législatifs et jurisprudentiels récents; Réclamations et voies contentieuses envisageables.

**Hervé-Antoine Couderc et Christian Couderc** Avocats aux Barreaux de Paris et Genève, Etude Couderc, Genève et STC Partners société d'avocats, Paris

### BEPS: quel impact sur la CDI CH-F ?

Présentation du projet BEPS dans le cadre franco-suisse

**Marina de Planta** lic. oec, Experte fiscale diplômée/ Associée chez Ducrest Heggli LLC. Chargée de cours en droit fiscal à la HES-SO, Genève

### Echange de renseignements en matière fiscale en relation avec la France

Portée de l'échange; notion de «pêche aux renseignements»; arrêts récents et questions non résolues; l'évolution future et mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements.

**Xavier Oberson** Avocat associé de l'Etude Oberson Avocats, Professeur de droit fiscal suisse et international à l'Université de Genève

## Les relations fiscales franco-suisse

**Date** mercredi, 11 novembre 2015

**Heure** de 08:30 à 17:00

**Prix du séminaire** CHF 980.-, prix réduit pour sponsors  
CHF 880.-

**Compris dans le prix du séminaire** documentation, repas  
de midi, rafraîchissements

### Inscriptions

Le nombre de participants étant limité, les demandes  
d'inscription seront traitées dans leur ordre d'arrivée.  
L'inscription peut se faire au moyen de la carte réponse  
ci-jointe ou directement sur le site internet d'ISIS :  
[www.isistax.com](http://www.isistax.com)

**Adresse** Lausanne Palace & Spa  
Grand-Chêne 7-9, 1002 Lausanne  
Tél. 021 331 31 31  
Fax 021 323 25 71  
[www.lausanne-palace.com](http://www.lausanne-palace.com)

### Organisation des séminaires

SEMAG Seminar-Management AG  
Case postale 1794, 8401 Winterthur  
Tél. 052 202 27 36, Fax 052 202 27 40